

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CHALON SUR SAONE - 7102 - Documents  
comptables (B-S) - Dépôt le 24/03/2025 - 1233 - 2024 B 00165 - 985 000 082 - 2A Group

Désignation de l'entreprise		13 Allée Robert Baudoin		Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise		71380 CHATENOY EN BRESSE		Durée de l'exercice en nombre de mois *	
SIRET		9 8 5 0 0 0 0 8 2 0 0 0 1 8		10	
		Durée de l'exercice précédent *			
		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
		31122024			
<b>ACTIF</b>		Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
		Net 3		Net 4	
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012	
		014		016	
	Immobilisations corporelles*	028		030	
	Immobilisations financières* (1)	040	11 000	042	11 000
	<b>Total I (5)</b>	044	<b>11 000</b>	048	<b>11 000</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068		070	
		072	140 535	074	140 535
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	2 311	086	2 311
	Charges constatées d'avance *	092	4 308	094	4 308
	<b>Total II</b>	096	<b>147 153</b>	098	<b>147 153</b>
	<b>Total général (I + II)</b>	110	<b>158 153</b>	112	<b>158 153</b>
<b>PASSIF</b>		Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
		1		2	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel *	120	11 000		
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131 )	132			
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136	30 195		
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	<b>Total I</b>	142	<b>41 195</b>		
Provisions pour risques et charges	<b>Total II</b>	154			
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts et dettes assimilées	156	21 324		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	3 536		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 10 716 )	172	16 044		
	Comptes courants d'associés	173	76 055		
	Autres dettes	175			
	Produits constatés d'avance	174			
<b>Total III</b>	176	<b>116 959</b>			
<b>Total général (I + II + III)</b>		180	<b>158 153</b>		
<b>RENVOIS</b>	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

**COPIE CERTIFIÉE  
CONFORME À L'ORIGINAL**

*Signature*

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: <b>EURL 2A GROUP</b>		Exercice N clos le <b>31122024</b>		Exercice N-1 clos le		Néant		
<b>A - RÉSULTAT COMPTABLE</b>										
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210					
	Production vendue	{ biens services *	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214					
				217	218	57 000				
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222					
	Production immobilisée *				224					
	Subventions d'exploitation reçues				226					
Autres produits				230						
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	57 000				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234					
	Variation de stock (marchandises) *				236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240					
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)			242	6 390				
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	1 359				
	Rémunérations du personnel *				250	11 500				
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)				252	2 213				
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)		255		254					
	Dotations aux provisions				256					
Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		262						
		260								
Total des charges d'exploitation (II)					264	21 461				
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>					270	35 539				
PRODUITS ET CHARGES INVERS	Produits financiers (III)				280					
	Produits exceptionnels (IV)				290					
	Charges financières (V)				294	16				
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art.217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art.39 quinquies D)	347		300					
			348							
Impôts sur les bénéfices * (VII)				306	5 328					
<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>					310	30 195				
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	30 195	314			
RÉINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318					
	Provisions non déductibles*				322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	5 328				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optés-ots d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D))		249	251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999					
	<b>Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime</b>					997				
	DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44, sexies)	986		Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989		Zone de revitalisation rurales (44, quinquies)	138	
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)		981		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdécies)	992	342	
ZFA NG (44 quaterdécies)		345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdécies)	993		
Zone franche urbaine (44 octies A)		987		Zones de restructuration de la défense (44 terdécies)	127					
dont divers*		Créance due au report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (art.39 décies)	655		Déduction exceptionnelle -nelle simulateur de conduite	641	350
		Déduction exceptionnelle (art.39 décies A)	643		Déduction exceptionnelle (art.39 décies B)	645		Déduction exceptionnelle (art.39 décies C)	647	
		Déduction exceptionnelle (art.39 décies D)	648		Déduction exceptionnelle (art.39 décies G)	649		Déductions exceptionnelles (art.39 décies F)	990	
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>					Bénéfice col. 1	352	35 523	354		
					Déficit col. 2					
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356					
	Déficits antérieurs reportables : * .....dont imputés sur le résultat :							360		
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>					Bénéfice col. 1	370	35 523	372		
					Déficit col. 2					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

## **Etats financiers au 31/12/2024**



**Annexes comptables**

## Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **158 153 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 57 000 euros** et un total **charges de 26 805 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 30 195 euros**.

L'exercice considéré débute le **23/02/2024** et finit le **31/12/2024**.  
Il a une durée de **10 mois**.

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général (règlement de l'ANC n°2014-03) approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 et publié au J.O. le 15 octobre 2014 ; et modifié par les règlements ultérieurs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1er juin 2005 du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables

ANNEXE - Elément 1

## Règles et Méthodes Comptables

est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation.

Application de la méthode prospective de ré-allocation des valeurs nettes comptables pour les immobilisations décomposables (CRC 02-10, 03-07, 04-06).

### Stocks et en-cours

A la date de clôture, l'ensemble des stocks de biens acquis à titre onéreux est évalué au coût d'acquisition tandis que les stocks de biens produits sont évalués à leur coût de production.

Les stocks de matières premières et de marchandises sont valorisés au coût d'acquisition en retenant comme référence le dernier prix d'achat connu.

Les stocks de biens produits ou en cours de production sont évalués au coût de production en fonction de l'état d'achèvement des tâches du cycle de production.

Par application du principe de prudence, et conformément aux dispositions du code de commerce et du plan comptable, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire du stock est inférieure à la valeur comptable retenue.

### Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

### Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes au 31/12/2024
		Augmentations	Diminutions	
Total immobilisations incorporelles				
Total immobilisations corporelles				
Total immobilisations financières		11 000		11 000
<b>TOTAL</b>		<b>11 000</b>		<b>11 000</b>

## Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
		Dotations	Diminutions	
Total immobilisations incorporelles				
Total immobilisations corporelles				
<b>TOTAL</b>				

## Provisions

	Provisions début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Provisions au 31/12/2024
Provisions règlementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation				
<b>TOTAL</b>				

## Capital social

	31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
<b>Actions / Parts sociales</b>				
Du capital social début exercice		1 100,00	10,0000	11 000,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
<b>Du capital social fin d'exercice</b>		<b>1 100,00</b>	<b>10,0000</b>	<b>11 000,00</b>

## Créances et Dettes

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée	587	587		
Autres impôts, taxes versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)	139 948	139 948		
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avances	4 308	4 308		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>144 843</b>	<b>144 843</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 536	3 536		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices	5 328	5 328		
	Taxes sur la valeur ajoutée	10 716	10 716		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	97 379	97 379		
	Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>116 959</b>	<b>116 959</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		76 055			

## ANNEXE - Elément 6.11

## Charges à payer

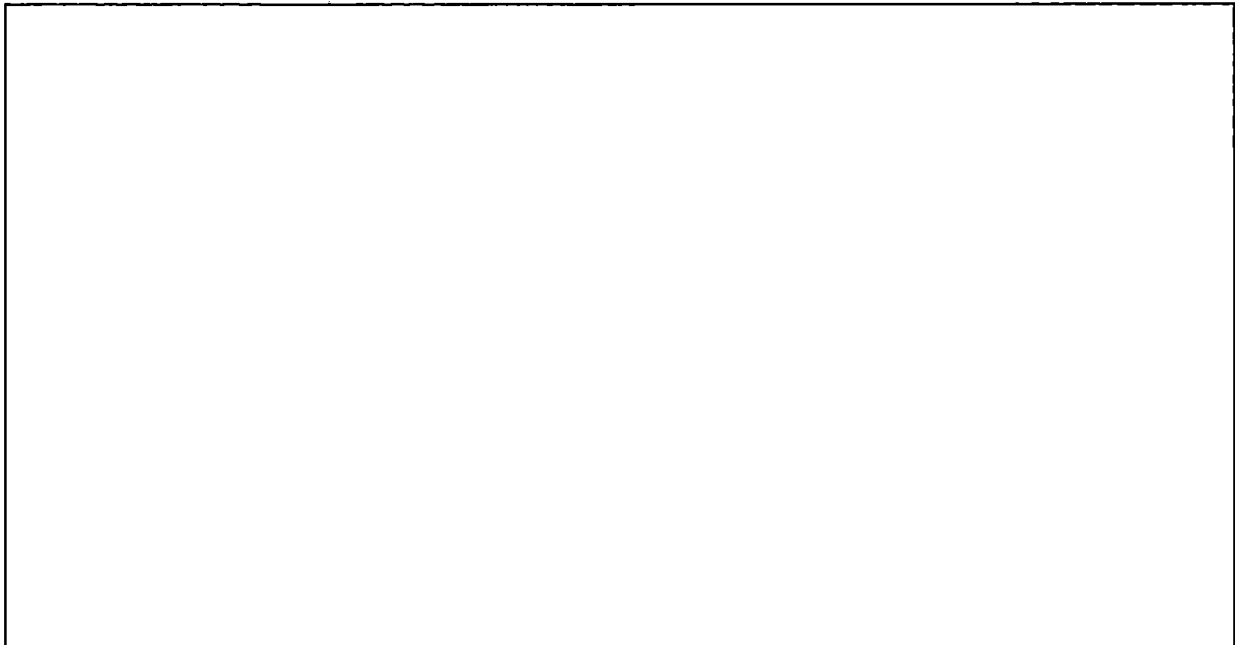
	31/12/2024		Variations %
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 211		2 211
Dettes fiscales et sociales			
Dettes fournisseurs d'immobilisation			
Autres dettes			
<b>TOTAL</b>	<b>2 211</b>		<b>2 211</b>

--

ANNEXE - Elément 6.12

## Charges constatées d'avance

	31/12/2024		Variations %
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	4 308		4 308
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
<b>TOTAL</b>	<b>4 308</b>		<b>4 308</b>



**2A Group**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 11 000 euros**  
**Siège social : 13 Allée Robert Baudoin**  
**71380 CHATENOY EN BRESSE**  
**985 000 082 RCS CHALON SUR SAONE**

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE**  
**DU 28 FEVRIER 2025**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT**  
**DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

**DEUXIEME DÉCISION**


L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 30 194,74 euros de la manière suivante :

Affectation à la réserve légale	1 100,00 euros
Au compte « autres réserves »	29 094,74 euros

L'Associé Unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

**Certifié conforme**  
**La Gérance**

**Signature**

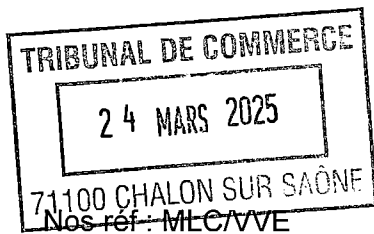




capec

■ VIVONS ENSEMBLE L'ENTREPRISE ! ■

GREFFE DU TRIBUNAL DE  
COMMERCE  
4 rue Emiland Menand  
Palais de justice  
71100 CHALON SUR SAONE



Le 7 mars 2025,

Objet : Dépôt des comptes annuels  
Société 2A GROUP  
985 000 082 RCS CHALON SUR SAONE

Madame, Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt au Greffe, les documents suivants en **un seul exemplaire**, à savoir :

- Les comptes annuels de la Société (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- La décision d'affectation du résultat.

Vous trouverez aussi un chèque bancaire de **44,62 €** pour le règlement des frais de dépôt. Une fois le dossier enregistré par vos soins, merci de nous retourner le récépissé de dépôt au cabinet :

**Cabinet CAPEC**  
1 A rue du Golf - 21800 QUETIGNY

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sincères salutations.

**Victorine VENERITO**  
*Juriste en droit des sociétés*

PO: 